

Quels métiers pour les filles ?

Autor(en): **Lempen, Silvia**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **71 (1983)**

Heft [4]

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276814>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Photo Office d'Orientation et de formation professionnelle, Genève

Quels métiers pour les filles ?

L'ADF a enquêté sur l'avenir professionnel des jeunes filles : il n'est pas rose...

La femme est l'avenir de l'homme, c'est entendu. Cela sonne bien, et la formule du poète frappe agréablement l'imagination. Il faudrait logiquement en conclure que l'avenir des jeunes filles est de la plus haute importance pour l'avenir de l'humanité. Mais l'avenir des jeunes filles, tel qu'il se présente encore en Suisse, en 1983, offre peu de matière aux envolées lyriques. S'il n'est plus impérativement délimité par les quatre murs d'une cuisine ou d'une chambre à lessive, il a, néanmoins, beaucoup de chances de s'effilochoir, par bribes et morceaux, dans la pratique, souvent discontinue, d'un métier dévalorisant et mal payé.

L'Association Suisse pour les Droits de la Femme a décidé, il y a bientôt un an, d'attaquer le problème à la base en s'attendant à une vaste enquête sur les possibilités de formation effectivement ouvertes aux jeunes filles dans les différents cantons suisses. La section vaudoise de l'ADF a été l'une des premières à remettre ses conclusions au comité central. Ces conclusions seront officiellement publiées et commentées le 30 avril, à Vallorbe, lors de l'Assemblée Générale de l'ADF-Vaud. Nous vous

en proposons, d'ores et déjà, quelques éléments essentiels.

L'enquête comporte quelques données concernant la répartition des filles et des garçons dans les différentes branches d'études au niveau supérieur ; on y trouve la confirmation d'un fait connu, à savoir que si la proportion des étudiantes ne cesse d'augmenter en Suisse, se situant aujourd'hui à plus de 40 % de l'effectif global, les jeunes filles continuent à choisir, de préférence, des disciplines telles que la psychologie, les sciences de l'éducation, les lettres et les sciences sociales.

Moins de filles en apprentissage

Les auteurs de l'enquête ont toutefois concentré leurs recherches dans le domaine des formations non universitaires, qui concernent la grande majorité de la population. Plus précisément, elles ont mis le doigt sur deux aspects du clivage qui sépare les filles et les garçons face au choix d'un métier. D'une part, le nombre des jeunes filles qui commencent un apprentissage à la fin de la scolarité de base est nettement inférieur à celui des garçons (38 % contre

64 % en 1981, selon les données de l'Office Cantonal et Régional d'Orientation Professionnelle) ; d'autre part, l'éventail des professions choisies par les filles est beaucoup plus restreint.

Que font les jeunes filles qui renoncent à entreprendre un apprentissage ? En général, soit elles choisissent une solution d'attente (par exemple, ces fameux séjours linguistiques où l'on apprend aussi bien le raturage des sols que la grammaire anglaise), soit elles poursuivent des études qui ont parfois la fonction d'effectuer le raccordement avec des formations traditionnellement féminines, accessibles seulement à partir de dix-huit ou vingt ans (enseignement, service social, domaine para-médical, etc.).

Concernant ce dernier type de formations, l'étude de l'ADF cite quelques remarques intéressantes tirées d'une brochure du Parti Socialiste Ouvrier (**Documentation sur les discriminations dans la formation professionnelle des femmes dans le canton de Vaud**, octobre 1980). Entre autres : les métiers « féminins » sont toujours présentés aux futures candidates comme exigeant de l'ordre, du dévouement, de

l'amabilité, de la précision, toutes qualités à exercer dans l'ombre d'un chef de sexe masculin...

1 contre 543

Pour ce qui est maintenant des apprentissages, les auteurs de l'enquête ont examiné de près, à titre de référence, la **Statistique des contrats d'apprentissage** enregistrés au 31 décembre 1981 dans le canton de Vaud (extrait du **compte rendu pour 1981 du Département de l'Agriculture, de l'Industrie et du Commerce**). Elles y ont fait des découvertes fort instructives, qu'il nous est impossible de mentionner ici dans le détail. Disons seulement que, sur les 195 professions dont ce document comporte la liste, 94 n'ont attiré aucune fille, et dans de nombreuses autres, les filles ne font que de la figuration (le cas le plus frappant : 1 fille monteur(euse ?), électricien(ne ?) contre 543 garçons).

Mais il y a plus subtil. A l'aide de la **Liste des Professions** établie par la conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de la Suisse romande et du Tessin, les auteurs de l'enquête ont étudié la répartition filles-garçons entre les différentes spécialisations d'un même métier. Ainsi se sont-elles aperçues, par exemple, qu'il y avait à peu près autant de filles que de garçons chez les horticulteurs pour la spécialisation : plantes en pot et fleurs à couper ; mais le rapport chutait à 1 contre 32 dans la spécialisation : création et entretien des jardins.

Certes, il y a eu progrès. Si l'on compare avec les données de 1977, on constate que les filles ont forcé la porte de plusieurs métiers typiquement masculins (boucher, charcutier, électricien...). Mais tant qu'il n'y en aura qu'une ou deux dans chaque branche, le progrès reste aléatoire, et les années maigres peuvent toujours succéder aux années « grasses ». En fait, par-delà les chiffres, c'est aussi le problème socio-psychologique que l'enquête de l'ADF s'efforce de cerner.

Un tissu de résistances

Car il faut bien se rendre compte que, si nombre de professions semblent être fermées aux filles **dans la pratique**, seules deux ou trois (pilote et ingénieur de bord chez Swissair, mécanicien de locomotive aux CFF) le sont de manière officielle. La question se situe bien plus au niveau des habitudes et des mentalités, comme l'ont souligné, de manière unanime, les orienteurs professionnels et les psychologues interrogés pour les besoins de l'enquête.

D'où viennent les résistances ? D'abord, des jeunes filles elles-mêmes : conformisme, manque de motivation à sortir des filières traditionnelles, peur de se distinguer, perception mythique de certains métiers « féminins », incapacité de dissocier l'avenir professionnel de l'avenir familial

(devenir infirmière, c'est apprendre à soigner les siens ; devenir institutrice, c'est apprendre à éduquer ses enfants, etc.).

Ensuite, les résistances viennent des parents, ne serait-ce que sous la forme du scepticisme et du manque d'appui face à des choix inhabituels ; or, l'on sait à quel point une jeune fille de seize ans est encore dépendante de ses parents, matériellement et affectivement.

Enfin, il y a les employeurs. Il semble que ces derniers aient désormais une attitude plus positive face à une jeune fille fermement décidée à sortir des stéréotypes professionnels propres à son sexe. Cependant, certains extraits d'une lettre adressée par les PTT à l'ADF, et citée dans l'enquête, donnent à réfléchir. Il y est question de notions aussi élevées que l'« éthique professionnelle » et le « respect de la personne humaine » pour expliquer la difficulté d'engager des jeunes filles pour certains postes. Que ne ferait-on pas au nom de la morale...

Manque d'information

Quoi qu'il en soit, les résultats sont là : les filles continuent à fournir le gros du contingent dans les métiers de la coiffure, de la vente et du bureau, qui sont, comme l'a montré récemment une enquête de la Confédération Romande du Travail, parmi les moins bien rémunérés, et souvent pour un nombre d'heures (notamment dans la coiffure) supérieur à la moyenne.

Leur premier handicap : le manque d'information. Les orienteurs professionnels

affirment fournir un gros effort dans ce sens, lors de leur passage dans les écoles ; on peut admettre, en tout cas, que certains d'entre eux s'attachent sincèrement à encourager les jeunes filles à adopter certains métiers qui leur paraissent, à première vue, incompatibles avec leur féminité. (A ce propos, il faut remarquer qu'il est moins question ici de métiers requérant un gros effort physique que de métiers impliquant la pratique des mathématiques ; il semble que les jeunes filles soient encore, de nos jours, aussi effrayées à l'idée de manier les chiffres que de soulever un tronc d'arbre !).

Cela étant dit, une chose est l'information dispensée, et autre chose est l'information qui « passe » réellement dans les consciences. C'est, sans doute, sur ce point que devraient porter les efforts de tous ceux qui souhaitent réellement, et non seulement en paroles, faire accéder les femmes à une vie professionnelle intéressante et valorisante.

L'ADF-Vaud invite toutes ces personnes de bonne volonté (enseignants, orienteurs professionnels, employeurs potentiels), ainsi que les jeunes filles qui se sentent concernées et leurs parents à venir à Vallorbe, le 30 avril, en fin de matinée, pour approfondir le débat. ●

Silvia Lempen

Pour avoir des détails sur le déroulement de cette journée, cf. Agenda p. 22 et téléphoner à la présidente de l'ADF-Vaud, Madame Susanne Vulliamy, (021) 93 80 59.



Photo Office d'Orientation et de formation professionnelle, Genève